



SOLIDAIRES Finances

CDFP - Local Syndical - 6 Allée de la Mixité - 77567 LIEUSAINC Cedex
tél : 06 58 63 21 24

DECLARATION LIMINAIRE

MELUN, le 11 avril 2016

M. le Président,

Ce CHSCT se déroule pendant une période de mobilisation. La loi dite loi El Komri, aménagée après plusieurs mobilisations, demeure toujours une loi inacceptable. Ce n'est pas en facilitant la précarité que le chômage sera réduit, ce n'est pas en facilitant la précarité que les citoyens pourront vivre dignement et sereinement.

Solidaires Finances rejette ce projet de loi qui ne sera pas sans incidence dans nos administrations du Ministère Economique et Financier (MEF). Le nivellement par le bas poursuit son oeuvre. Demain encore plus qu'aujourd'hui, les fonctionnaires seront considérés par des communicants bien mal attentionnés (journalistes, économistes, politiques, ...), comme des salariés bénéficiant d'importants privilèges avec leur statut ou leur temps de travail, pour ne citer que ces exemples.

C'est également au lendemain des attentats qui ont secoué la Belgique que se tient ce CHSCT. Au-delà de la solidarité qu'exprime Solidaires Finances envers les victimes et leurs proches, ces événements rappellent le climat d'insécurité qui traverse l'Europe et bien entendu notre pays.

Nos administrations sont concernées par l'état d'alerte toujours en vigueur : la Douane avec notamment sa « branche surveillance », mais aussi la DGFIP. Cette dernière pourrait l'être encore un peu plus, pour lutter notamment contre le financement illicite du terrorisme ... pour peu qu'on lui en donne les moyens. Et demeure la sécurité de nos sites, en particulier ceux ouverts au public dans une période cruciale à la DGFIP que constitue la campagne IR.

Ces considérations générales étant dites, nous nous retrouvons donc aujourd'hui avec un ordre du jour important... et pourtant incomplets. **Solidaires Finances** y reviendra.

Parmi la masse des documents préparatoires, nous disposons, enfin, des règles du fonctionnement du CHSCT tant par son Règlement Intérieur que par la circulaire du CHSCT du MEF. Puisqu'on ne nous demande pas notre avis sur le sujet, Solidaires Finances ne fera donc aucun commentaire.

En revanche, **Solidaires Finances** a lu avec attention la note d'orientation et ses annexes. Sur ce dernier point nous avons quelques documents à notre disposition qui peuvent nous être bien utiles, à titre d'exemple, les aménagements des espaces d'accueil.

Concernant ce sujet justement, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que des ergonomes s'étaient rendus à FONTAINEBLEAU et avaient proposé des modifications de l'espace d'accueil. **Solidaires Finances** dénonce que les membres du CHSCT n'aient pas été informés.

Solidaires Finances demande que toute visite de ce type (ergonome, acousticien, ...) soit portée à la connaissance des membres du CHSCT. Il souhaite également être informé des préconisations et recommandations issues de ses visites qu'elles soient effectuées par écrit ou verbalement. Enfin, Solidaires Finances demande que les suites envisagées par l'administration soient évoquées en CHSCT, que les travaux et/ou aménagements prévus soient financés ou non par le CHSCT. Concernant plus spécifiquement le site de FONTAINEBLEAU, **Solidaires Finances** souhaite aborder ce site en question diverse compte tenu des demandes que nous avons à formuler, compte tenu également des bouleversements que connaissent les différents services.

Pour revenir aux sujets de la note d'orientation, **Solidaires Finances** veillera à ce qu'elle soit mise en oeuvre. Cela vaut pour les différents risques identifiés, tels les risques de chute, les risques incendie ou les risques sécurité. Dans ce cadre, il veillera, avec l'aide des différents rapports effectués par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, que la réglementation soit respectée.

Solidaires Finances demande que chaque administration, chaque direction se préoccupe de ce sujet. Dans ce cadre, **Solidaires Finances** souhaite que les exercices d'évacuation réglementaires deviennent un réflexe sur chaque site, afin que les agents acquièrent également des réflexes salutaires. **Solidaires Finances** veillera au CHSCT sur les besoins en formation (guide fil/serre fil, ...) et surtout, que les formations puissent être effectuées sans barrage du côté des administrations. La note d'orientation, sur ce point, évoque une certaine forme de « laisser aller » qui ne peut pas être acceptable. Même si **Solidaires Finances** ne le constate pas dans ce CHSCT, nous y serons particulièrement vigilant.

Ce que **Solidaires Finances** retient d'essentiel dans la note d'orientation concerne la prévention des Risques Psycho Sociaux. L'Administration ministérielle, elle-même, considère que c'est un enjeu majeur. Il est vrai que les démarches stratégiques de la Douane et de la DGFIP, les suppressions massives de personnels, outre qu'elles conduisent à un affaiblissement du service public, conduisent surtout à d'importantes désorganisations. Les usagers et les agents trinquent. Ce ne sont pas moins de 43 % des agents qui considèrent les RPS comme intolérables ou substantiels (données issues des DUERP de 2013/2014). Les RPS sont donc le facteur de risque le plus important.

Cette note d'orientation, dans ce cadre, n'a qu'une seule utilité : préconiser une méthodologie pour les atténuer, à défaut de pouvoir les supprimer.

Pour **Solidaires Finances**, il est important de souligner que le recours à des formations de « gestion de stress » ne constituent pas une mesure qui permet de réduire le risque. **Solidaires Finances** veillera donc que les administrations ne culpabilisent pas les agents sur leur difficultés quotidiennes.

La note d'orientation précise surtout que **l'effort devrait porter sur la mise en place de mesures organisationnelles** mieux à même de réduire l'exposition des agents aux risques psycho sociaux. Comme le prévoit les orientations stratégiques du MEF, **une approche systémique permet, en amont des décisions, la prise en compte des enjeux de la Santé, Sécurité et Condition de Travail dans tous les aspects du travail**. Les fiches d'impact notamment sont un des moyens à disposition des membres du CHSCT, pour peu qu'elles soient claires et complètes. Nous évoquerons ce point concernant les fiches relatives aux réorganisation a la Douane.

Solidaires Finances, au delà de ses revendications plus générales, réclame depuis longtemps que soient prises en considération les conséquences de vos décisions sur la santé de l'agent. La note d'orientation ne fait que confirmer que la prévention des risques passe par un meilleur dialogue social bien en amont de chaque décision. Mais, il semblerait qu'à la DDFIP 77, on en a que faire. Pour preuve :

Solidaires Finances Publiques, membre de Solidaires Finances, dénonce une fois de plus, comme en septembre 2015, le nouveau schéma ARS (Adaptation des Réseaux et Structures) conduisant à la suppressions de 6 sites et au regroupement de services. 35 agents sont directement concernés par la suppression de leur site et un transfert vers on ne s'est où, puisque tout n'est pas bouclé. Pas de discussion au CHSCT mais projets présentés pour avis aux organisations syndicales lors du CTL du 15 avril... soit dans 4 jours. Cette façon de faire est en totale contradiction avec l'orientation stratégique du MEF. **Pour Solidaires Finances, c'est inacceptable...**

Autre élément qui ne dépend pas que de la DDFIP 77, l'envoi des déclarations d'impôts sur le revenu aux contribuables sans que les agents disposent des éléments pour pouvoir répondre aux sollicitations des usagers. Ils n'ont ni la base dans PERS (les agents disposent uniquement de l'année précédente), n'ont pas la « Brochure Pratique » (outil de base à l'accueil) et ne sont pas préparés dans la plupart des sites. Les agents sont totalement démunis face à des contribuables qui ne peuvent pas comprendre. Les risques d'agressivités, d'incivilités ou tout simplement de dé-crédibilité de l'action publique en est à leur paroxysme. **Solidaires Finances** dénonce la précipitation de l'administration DGFIP en abandonnant les agents à leur triste sort.

En bref, Solidaires Finances dénonce que la préoccupation des agents est plus une question d'image (DUERP, note d'orientation, ...) qu'une réalité.

Concernant les autres points à l'ordre du jour, **Solidaires Finances** évoquera son point de vu lorsque les thèmes seront abordés. Nous souhaitons, cependant, ajouter une question diverse et qui concerne le déménagement du SPL de MONTEREAU vers le CFP. Des visites de la DDFIP il y a plus d'un mois et aucune nouvelle à ce jour. Les agents se posent légitimement des questions.

Pour conclure, Solidaires Finances a toujours affirmé que le CHSCT devait avoir un rôle préventif. L'orientation stratégique du MEF confirme ce rôle et ce, le plus en amont possible. Nous en sommes loin et s'agissant de la DGFIP et plus particulièrement de la DDFIP, nous en sommes encore plus loin. Vous vous servez du CHSCT par obligation mais non dans l'esprit voulu par la note d'orientation stratégique, au point de vous demander si vous ne vous moquez pas des agents et de nous.